

bres et certains fonctionnaires du Sénat croient que la garde de ce tableau devrait être de nouveau confiée au Sénat.

L'honorable M. McLENNAN: Pendant que nous sommes au chapitre des beaux-arts, je veux attirer l'attention du leader du Gouvernement sur la disparition de deux très jolis tableaux peints par un de nos plus artistes anglais, Reynolds, et représentant le roi George III et la reine, son épouse. Malheureusement, on les avait placés dans un endroit où il était difficile de les juger avec avantage. Pendant la dernière session, on était en train de réparer les cadres, mais ils ne sont pas encore revenus. Il est très désirable que nous gardions ces peintures et qu'après les avoir réparées et mises en bon état, on les place dans un endroit où elles pourront être jugées suivant toute leur valeur.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne suis pas capable de satisfaire la curiosité de mon honorable ami dans ce moment, mais je vais essayer de savoir où sont ces tableaux et si d'autres en réclament la propriété. A une certaine époque, ils étaient au Sénat. Comment sont-ils arrivés ici? Quel titre avons-nous à leur propriété? L'édifice, du moins l'ancien édifice était censé être confié à la garde et aux soins du ministre des Travaux publics. Y a-t-il distribué à son gré les meubles et les tableaux? A-t-il fait don aux deux divisions du Parlement de ce qui était suspendu à nos murs? Je ne le sais, mais je soumettrai à qui de droit notre juste réclamation au sujet du portrait de Sa Majesté la Reine Victoria sous le règne de laquelle j'ai eu le bonheur de grandir.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Puisque nous parlons de peintures, je tiens à dire que bientôt après mon arrivée dans cette Chambre, on a suggéré de remplacer par d'autres les tableaux de guerre qui ornent maintenant les murs de cette enceinte. Nous savons tous qu'un grand nombre de ces tableaux de guerre n'ont pu être placés sur nos murs, faute d'espace, mais je ne sais pas si on a tenu compte ou non de cette suggestion.

L'honorable M. DANDURAND: Je crois savoir que ces tableaux n'ont été placés ici que pour un temps seulement, et qu'un de ces jours, nous serons peut-être appelés à nommer un comité chargé d'étudier si nous devrions, en ouvrant des galeries de chaque côté de cette Chambre, donner quelque peu au Sénat l'apparence qu'il avait dans l'ancien édifice. Je dois admettre qu'après avoir vu l'ancienne Chambre du Sénat qui n'avait rien de comparable dans tous les édifices parlementaires du monde, je n'ai pas encore pu me re-

concilier avec l'architecture de celle-ci. Naturellement, l'état de notre trésor national m'a fait remettre à plus tard l'étude de cette question, mais comme nos finances semblent se raffermir, j'espère qu'avant la fin du présent Parlement, nous aurons produit une telle suite de surplus annuels que nous pourrions nous permettre de faire les dépenses appropriées à cet édifice.

L'honorable M. BELCOURT: Je suis peut-être plus radical que tous les honorables messieurs qui ont parlé sur ce sujet; mais si on discute sérieusement les changements qui doivent s'opérer dans cette Chambre, je me permettrai de suggérer que l'on recule tout le mur de l'Ouest de façon à remplacer la ventilation et la lumière artificielles par une aération et un jour naturels, et à nous donner le même espace que nous avions dans l'ancienne salle du Sénat. Je crois qu'en construisant cette salle, on a fait une grande erreur en n'utilisant pas les vingt pieds qui sont de l'autre côté de la muraille et qui, si on les avait ajoutés, auraient donné à cette salle la dimension et l'apparence convenables. Les changements que je suggère sont peut-être un peu radicaux, mais je maintiens que nous n'aurons jamais une salle convenable, si nous ne reculons ce mur à l'endroit où on aurait dû le placer d'abord.

L'honorable PRESIDENT: Honorables messieurs, pour renseigner le Sénat au sujet des deux peintures mentionnées par l'honorable sénateur de Sydney (l'honorable M. McLennan) et représentant le roi Georges et la reine Caroline, je dirai qu'elles sont dans la cave du Sénat. Elles ont été détachées de nos murs parce qu'on a dit que les cadres n'en étaient pas en bon état et qu'il y avait du danger que les toiles ne soient avariées. Nous attendons maintenant que le ministère des Travaux publics remplacent les cadres pour suspendre de nouveau ces tableaux à nos murs.

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures de l'après-midi.

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Séance du jeudi, 6 mai 1926.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi.

Le président occupe son fauteuil.

Prières et affaires de routine.

BILL D'INTERET PRIVE

L'honorable G. G. Foster dépose le bill Y3 intitulé: Loi concernant la Dominion Electric Protection Company.